# PROTOCOLE SANITAIRE DE L'ENSEMBLE SCOLAIRE SAINT MICHEL

A DESTINATION DES ELEVES ET DE LEURS PARENTS

VALABLE POUR LE COLLEGE, LE LYCEE PROFESSIONNEL, LE LYCEE TECHNOLOGIQUE (BTS), LE CFA ET TOUS LES SERVICES ASSOCIES

APPLICABLE A COMPTER DU 2 SEPTEMBRE 2021



#### TABLE DES MATIERES

#### PREALABLE : Mot de Mme SIMONESCHI, chef d'établissement

#### I PROTOCOLE SANITAIRE POUR LES ELEVES

- accès aux locaux et circulation à l'intérieur de la Chartreuse
- respecter les gestes barrières
- produits mis à la disposition des élèves
- consignes pour la mise en place du protocole sanitaires
- consignes pour la mise en place du protocole sanitaire dans les espaces de restauration

#### II PROTOCOLE SANITAIRE POUR LA VENUE DES PARENTS SUR SITE

#### **ANNEXES:**

Protocole internat

Protocole chambres étudiants

Protocole infirmerie

Protocole nettoyage

Circulation entrée

Circulation retour

Zones récréation

Consignes concernant le déplacement des élèves

Aération des salles

#### Chers parents,

Ces mesures pourront peut-être vous sembler rigoureuses, mais sachez que notre seule préoccupation est la préservation de la santé de tous, pour nous permettre de mener notre mission pédagogique et éducative dans les meilleures conditions possibles.

Soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour que cette rentrée se déroule en toute sérénité.

Nous sommes conscients que la situation sanitaire de notre pays peut évoluer en cours d'année, et nous ferons le nécessaire pour suivre toutes les recommandations sanitaires préconisées par l'Education Nationale.

Nous comptons sur votre compréhension et votre collaboration en cette période si « particulière ».

Prenez soin de vous et de vos proches.

ET BONNE RENTREE A VOUS TOUS,

Bien à vous.

C. SIMONESCHI

#### I/ PROTOCOLE SANITAIRE POUR LES ELEVES :

Les arrivées, les sorties et les déplacements d'élèves doivent se faire :

- en respectant les gestes barrières
- à distance d'au moins 1 mètre de son camarade ou d'un adulte

#### Doctrine d'accueil :

Cette rentrée se déroulera en niveau 2 (jaune) selon les prescriptions du Ministère de l' Education Nationale pour notre académie : les élèves seront accueillis en présentiel sur l'ensemble du temps scolaire dans le respect du protocole sanitaire décrit ci-dessous.

#### Fermeture des classes et contact-tracing :

Dans les collèges et les lycées, un protocole de contact-tracing renforcé sera mis en œuvre pour identifier les élèves ayant eu des contacts à risque avec un cas positif.

Les élèves ne justifiant pas d'une vaccination complète poursuivront pendant 7 jours leurs apprentissages à distance.

Les élèves justifiant d'une vaccination complète poursuivront les cours en présentiel.

# Une fois dans l'enceinte de la Chartreuse : Port du masque obligatoire PARTOUT ET EN PERMANENCE

Les masques étant accessibles aisément par la population, il appartiendra aux parents de fournir les masques à leurs enfants.

#### LES BESOINS EN MASQUES:

- 2 masques par jour et par élève (3 masques pour les internes), soit pour 1 semaine de classe:
- 10 masques pour les externes et DP.

- 14 masques pour les internes (3 par jour du lundi au jeudi + 2 pour le vendredi).

#### TRES IMPORTANT:

Un élève qui accéderait à l'établissement sans ses masques pour la journée ou pour la semaine (interne), se verra refuser l'accès à l'établissement et un retour au domicile sera inévitable.

Avant leur arrivée dans l'établissement, les élèves prennent leur température :

- Tout élève ayant une température supérieure à **38°C** ne sera pas accepté dans l'établissement.

## Tous les élèves (vaccinés ou non vaccinés) ne doivent pas se rendre à l'établissement :

- En cas de fièvre (38°C ou plus) : prévenir l'établissement et consulter son médecin
- En cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 : prévenir l'établissement et consulter son médecin
- + En cas de tests positif au COVID : prévenir l'établissement
- + En cas de test positif au COVID pour 1 membre du foyer : prévenir l'établissement, consulter son médecin et ou faire un test de dépistage
- + En cas d'identification comme cas contact à risque : prévenir l'établissement, consulter son médecin et ou faire un test de dépistage

Dans les collèges et les lycées, un protocole de contact-tracing renforcé sera mis en œuvre pour identifier les élèves ayant eu des contacts à risque avec un cas positif :

- + Les élèves ne justifiant pas d'une vaccination complète poursuivront pendant 7 jours leurs apprentissages à distance.
- + Les élèves justifiant d'une vaccination complète poursuivront les cours en présentiel.

Si un élève présente des symptômes (fièvre, toux... etc) au cours de la journée, les parents seront contactés et priés de récupérer leur enfant dans les plus brefs délais. Des conseils leur seront donnés pour la prise en charge médicale de leur enfant.

#### ACCES AUX LOCAUX ET CIRCULATION A L'INTERIEUR DE LA CHARTREUSE

Pour assurer une régulation des circulations des personnes, merci de respecter les mesures suivantes :

#### Accès au bâtiment historique pour se rendre :

- Au secrétariat/comptabilité
- Au bureau de M. Domange, Directeur Adjoint
- Au bureau de Mme Oudart, DDFPT
- Au bureau de Mme Dalle Mese, Adjointe de direction
- Au CFA: M.Papazoglou, responsable CFA
- Au bureau de Mme Fister, responsable ASH
- Au bureau de Mme Simoneschi, chef d'établissement

Accès au bâtiment historique : entrée par la porte "accès secrétariat" donnant dans le hall d'accueil du bureau de M. Domange, Directeur Adjoint : suivre le fléchage

- Le hall d'accueil du bureau de M. Domange ne doit pas accueillir plus de 2 personnes consécutivement. Nous vous demandons de bien vouloir vous asseoir en respectant les distances et si nécessaire ressortir et attendre à l'extérieur qu'une place se libère.
- Prévenir M. Domange en sonnant à sa porte.
- Si aucune réponse de sa part après quelques minutes, merci de vous rendre dans la salle d'attente du secrétariat et Mme Lescaille, secrétaire de direction, viendra à votre rencontre et traitera votre demande.

- La salle d'attente du secrétariat ne doit pas accueillir plus de 2 personnes consécutivement. Nous vous demandons de bien vouloir vous asseoir en respectant les distances et si nécessaire ressortir et attendre dans le hall d'accueil du bureau de M. Domange qu'une place se libère.

# Accès aux ateliers/ cellules ouest/ collège/foyer/gymnase/pistes de conduite et d'une manière générale à tous les bâtiments autres que le bâtiment historique :

- Aucun balisage particulier n'est prévu étant donné que nous avons la chance d'avoir des extérieurs vastes qui nous permettent de circuler tout en préservant la distanciation. Les élèves seront respectueux des gestes barrières et de la distanciation physique
- Se rendre d'un point à un autre : circulation par les voies extérieures : ne pas traverser un bâtiment pour se rendre dans un autre bâtiment

#### Accès à la cantine pour tous les élèves : comme habituellement :

- passer par la porte battante noire côté cour cellules ouest + traverser le couloir petit cloître
- Suivre scrupuleusement le planning de passage au self

#### Accès à l'internat :

- prise en charge par les maîtres d'internat : PROTOCOLE INTERNAT en ANNEXE

#### Accès aux sanitaires :

- les portes d'accès des blocs sanitaires resteront ouvertes pour éviter tout contact des mains
- l'accès aux sanitaires élèves doit se faire en respectant les gestes barrières
- SE LAVER LES MAINS AU SAVON EN ENTRANT ET EN QUITTANT LES LIEUX

#### Accès à l'infirmerie :

Accès cellules ouest cloître Sud : PROTOCOLE INFIRMERIE en ANNEXE

#### Accès couloirs casiers élèves :

Pour limiter le brassage, les élèves n'auront plus le droit de se rendre seul dans le couloir affecté aux casiers. Cela dit, pour permettre aux élèves l'usage de leurs équipements professionnels (caisses à outils, EPI...), les enseignants d'atelier se rendront, en début de séance, avec leur classe complète dans le couloir des casiers afin que les élèves puissent récupérer leur matériel.

L'usage du casier est donc strictement limité à l'usage du matériel professionnel ; ce qui signifie que les élèves devront être responsables de la gestion de leurs affaires scolaires sur la journée complète.

#### RESPECTER LES GESTES BARRIERES ET LA DISTANCIATION SOCIALE :

- Se laver les mains ou gel hydro-alcoolique, à l'arrivée et à la sortie de l'établissement (et dès l'arrivée au domicile), à chaque fois que nécessaire et de manière récurrente à chaque entrée et sortie de classe (récréations comprises)
- Tousser ou éternuer dans son coude et se laver les mains ou gel hydro alcoolique
- Utiliser des mouchoirs jetables à usage unique et se laver les mains ou gel hydro-alcoolique
- Porter le masque en toute circonstance : le masque sera changé par demijournée (après le déjeuner) pour tous et après le diner pour les internes
- Respecter la distanciation sociale (au moins 1 mètre) à chaque fois que cela est possible
- En cas de symptômes de type COVID : se rendre immédiatement à l'infirmerie. L'infirmière scolaire appliquera le protocole sanitaire infirmerie.

IL EST STRICTEMENT INTERDIT D'OTER SON MASQUE OU DE L'OTER A SON CAMARADE

#### PRODUITS MIS A LA DISPOSITION DES ELEVES :

- + Gel hydro-alcoolique :
  - dans les salles de classe.
  - dans les salles de restauration,
  - dans les services où il n'y a pas de point d'eau (lavabo)
  - dans les points d'accueil des élèves, fournisseurs, familles...
  - d'une manière générale : dans tous les lieux de vie où il n'y a pas de point d'eau
- + Solutions désinfectantes + papier absorbant dans les salles de classe pour nettoyage des ordinateurs et matériel pédagogique...
- + Les points d'eau seront équipés de savon. Les appareils de séchage étant déconseillés, les mains seront séchées à l'air libre.

# NOUS DEMANDONS AUX PARENTS DE FOURNIR A LEURS ENFANTS :

- 1 BOUTEILLE D'EAU
- DU GEL HYDRO-ALCOOLIQUE
- 1 SACHET DE « TYPE CONGELATION AVEC FERMETURE ZIP » POUR LA DEPOSE DU MASQUE USAGE
- DES MOUCHOIRS A USAGE UNIQUE

#### **CONSIGNES POUR LA MISE EN PLACE DU PROTOCOLE SANITAIRE:**

Notre priorité est la sécurité sanitaire de tous les membres de la communauté éducative (élèves, enseignants, personnels, parents..).

Dans un souci de transparence et pour vous rassurer sur les conditions d'accueil de votre enfant, nous joignons en ANNEXE les protocoles par service: nettoyage, internat, infirmerie.

POUR LES INTERNES : MERCI DE DATER ET SIGNER LE PROTOCOLE INTERNAT ET LE REMETTRE A VOTRE ENFANT

Il faudra que chaque élève applique scrupuleusement :

- les GESTES BARRIERES et RESPECTE LA DISTANCIATION (1 mètre de distance entre 2 élèves) à chaque fois que possible: à l'arrivée et aux abords de l'établissement, déplacements aux entrées et sorties de classe, circulation dans les couloirs, cantine, sanitaires, à la sortie de l'établissement...
  - + Point de vigilance : les élèves ne doivent pas patienter dans les couloirs ou dans les bâtiments durant les moments de récréation ou de pause méridienne.
  - + Les consignes concernant les déplacements des élèves :
    - dans les espaces clos : les déplacements des élèves se feront par groupe classe en respectant au maximum la distanciation sociale entre les élèves. Dans tous les cas, la distanciation physique sera maintenue entre les élèves de classes différentes
    - dans les espaces extérieurs : les élèves seront rassemblés par classe et la distanciation physique sera maintenue entre les élèves de classes différentes
    - port du masque obligatoire sur tous les déplacements : dans les cours de récréation, aux interclasses, pour patienter à la ligne de self, pour se rendre d'un point à un autre, pour entrer et sortir de l'établissement...
    - respecter le sens de circulation entrée et retour en ANNEXE
    - Les consignes concernant les déplacements des élèves se trouvent en ANNEXE: A LIRE AVEC ATTENTION
  - + Prise en charge des élèves par les enseignants et personnels de vie scolaire:

A la première heure de la journée, l'enseignant récupère ses élèves dans la cour de récréation et ouvre la marche.

Les élèves ne sont pas autorisés à ouvrir ou fermer la salle de classe : seul l'enseignant touche les poignées de porte

Les élèves se lavent les mains au savon ou gel hydro-alcoolique

A la première heure de prise en charge d'un nouveau groupe d'élèves, l'enseignant explique le protocole sanitaire applicable à compter de septembre 2021

### Dans la classe : PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE POUR TOUS : ENSEIGNANTS ET ELEVES

Les emplois du temps de septembre ont été créés de manière à affecter une salle dominante par classe. Il n'est pas possible d'affecter une seule salle par classe car les élèves continueront à se rendre dans les salles spécifiques et les ateliers. Cela dit, cette organisation permettra, tout de même, de limiter le nombre de déplacements de nos élèves.

Lorsqu'ils sont en classe, les élèves restent à la même place. Les enseignants se déplacent aux interclasses.

L'espace classe est organisé de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves.

Dans certaines situations ponctuelles, les élèves de classes distinctes peuvent être amenés à partager les mêmes locaux ; c'est le cas notamment des 4emes dans le cadre de l'option « découverte professionnelle » : l'enseignant veillera à bien laisser un mètre de distance entre les classes de 4eme et de 3PM.

Le déplacement des élèves dans la classe n'est autorisé que par l'enseignant. En tout état de cause : ils seront limités.

Si le déplacement dans la classe est autorisé, l'élève doit respecter les consignes de circulation données par l'enseignant

Le matériel scolaire (stylos, cahiers..) doit être conservé par l'élève et ne doit pas être prêté.

Pour la correction des exercices, l'élève corrige lui-même sur sa feuille, l'enseignant utilisera le tableau ou le tableau numérique. Si l'élève veut absolument montrer son travail sur son cahier, il peut le déposer sur une table dédiée et l'enseignant viendra ensuite lire le devoir une fois l'élève retourné à sa place.

#### Dans les vestiaires des ateliers:

Les garçons se changeront dans l'espace même des ateliers. Les enseignants veilleront à ce que les distances de sécurité soient respectées. Les filles se changeront dans les vestiaires des ateliers, à tour de rôle. Lavage des mains au savon avant et après s'être changé. Les vestiaires seront aérés avant et après leur occupation.

#### Dans les ateliers:

# - PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE POUR TOUS : ENSEIGNANTS ET ELEVES

- tout déplacement dans l'atelier n'est autorisé que par l'enseignant.
- l'élève respecte les consignes de circulation données par l'enseignant
- pendant le cours : si le prêt de matériel ou le changement de poste de travail pédagogique est nécessaire, les élèves procéderont au nettoyage approfondi du matériel, de l'équipement et de l'espace de travail à l'aide des solutions désinfectantes
- à la fin du cours : les élèves procéderont au même nettoyage
- les élèves emportent leur tenue pour la laver avant chaque nouvelle séance de cours
- les élèves emportent leur tenue pour la laver avant chaque nouvelle séance de cours

Les manipulations de matériels pédagogiques par les élèves seront limitées. Elles seront remplacées par des démonstrations/vidéos proposées par l'enseignant. Si manipulations, le matériel sera désinfecté après utilisation à l'aide de la solution désinfectante.

Les salles informatiques : respect des distances entre 2 postes informatiques et désinfection du poste après chaque usage à l'aide de la solution désinfectante.

#### EPS:

Les élèves viennent en tenue de sport dès le matin. Les vestiaires et les douches restent fermés.

S'assurer de l'évacuation des poubelles.

Pour la pratique de l'EPS, les cours sont organisés dans le respect des gestes barrières.

Les activités physiques et sportives se déroulent en principe à l'extérieur. Toutefois, lorsque que la pratique en intérieur est indispensable (intempéries, disponibilité des installations, etc.), une distanciation de 2 mètres est respectée ;

Les élèves qui ne sont pas en activité physique (juge, observateur...) portent le masque et respecte la distance d'1 mètre.

Les rencontres sportives entre établissements (rencontres sportives dans le cadre de l'AS) sont annulées.

Les rencontres entre différentes classes sont également interdites.

Les élèves pratiqueront l'EPS par classe et seront distancés d'au moins 2 mètres d'une autre classe.

Privilégier les activités extérieures lorsque la météo le permet.

Privilégier des parcours sportifs individuels permettant de conserver la distanciation physique.

# Foyers: PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE POUR TOUS: ADULTES ET ELEVES

Afin de limiter le brassage entre élèves de classes différentes, les élèves seront rassemblés par classe et seront distancés d'au moins 1 mètre des autres classes. Les déplacements ne seront plus permis à l'intérieur du foyer. Les distributeurs automatiques ainsi que les babyfoots ne seront plus accessibles aux élèves.

#### CDI: PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE POUR TOUS: ADULTES ET ELEVES

Afin de limiter le brassage entre élèves de classes différentes, les élèves seront rassemblés par classe et seront distancés d'au moins 1 mètre des autres classes. Les déplacements ne seront plus permis à l'intérieur du CDI. L'enseignante documentaliste sera seule responsable du prêt des manuels. Les manuels empruntés seront déposés par l'élève dans une bannette et seront: soit désinfectés pour une réutilisation immédiate, soit isolés 24h avant réutilisation.

Les élèves seront autorisés à utiliser les ordinateurs du CDI ; dans ce cas, l'élève reste sur l'ordinateur durant tout le temps de présence au CDI. L'enseignante documentaliste s'assure du respect des distances entre 2 postes informatiques et procède à la désinfection du poste avant et après chaque usage à l'aide d'une solution désinfectante.

Salles de classe spécifiques : musique, art, technologie, laboratoire.. sont ouvertes pour permettre aux élèves d'utiliser le matériel spécifique.

Si manipulations du matériel spécifique par les élèves, le matériel doit être désinfecté après utilisation à l'aide de la solution désinfectante.

+ La salle de classe sera aérée au moins 15 mn le matin avant l'arrivée des élèves, pendant les intercours, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et pendant le nettoyage des locaux. Une aération d'au moins 5mn doit avoir lieu toutes les heures. CF ANNEXE

- + le poste de travail de l'enseignant sera désinfecté régulièrement
- → Les salles de classe seront nettoyées et désinfectées au minimum 1 fois par jour, en profondeur, et à chaque fois que nécessaire: PROTOCOLE MENAGE en ANNEXE

Nettoyage des points contacts : poignées de portes, interrupteurs, poignées de fenêtres : il est très difficile d'organiser ce nettoyage par les personnels du service ménage en dehors de leur service de nettoyage des salles : pour ne pas déranger les cours, difficultés de gestion des plannings d'occupation des salles. Ainsi, à chaque heure de cours, l'enseignant confiera cette tâche à un élève, à tour de rôle, et cela témoignera de notre solidarité et de notre soutien à l'égard des personnels de ménage.

- → Un élève est souffrant en classe:
  - il peut marcher : l'enseignant l'autorisera à se rendre à l'infirmerie accompagné d'un camarade à qui on aura rappelé la consigne de distanciation
  - il ne peut pas marcher : toutes les mesures seront prises par la Direction pour gérer au mieux la situation et les parents seront immédiatement contactés.
- + Alerter M. Domange, directeur adjoint de tous produits en rupture pour un réassortiment rapide et d'une manière générale de tout dysfonctionnement rencontré.

# <u>CONSIGNES POUR LA MISE EN PLACE DU PROTOCOLE SANITAIRE A LA CANTINE</u>:

- → Se laver les mains au gel hydro-alcoolique posé à l'entrée
- + Porter son masque tant que l'on n'est pas assis à table
- + Se rendre à la ligne de self en respectant le marquage au sol et la distance de sécurité
- + Les repas seront pris en suivant un protocole strict de passage au self

- → S'asseoir aux emplacements prévus sans déplacer les chaises : la plus grande distance possible sera proposée entre deux chaises et les élèves seront regroupés par classe et distancés d'au moins 2 mètres des autres classes.
- + Déposer son masque usagé dans le sachet (ZIP) et se laver les mains avec le gel hydro-alcoolique personnel
- + Pendant le repas, le port du masque est obligatoire tant que les élèves ne consomment pas un plat ou une boisson.
- + Après la prise du repas : se laver les mains avec le gel hydro-alcoolique personnel puis mettre son 2ème masque
- → Se lever de table et rapporter son plateau en respectant les distances et le marquage au sol sur la ligne de débarrassage
- + En sortant de la cantine, se laver les mains au gel hydro-alcoolique

<u>CONSIGNES POUR LA MISE EN PLACE DU PROTOCOLE SANITAIRE A</u>
<u>L'INTERNAT</u>: PROTOCOLE INTERNAT ET CHAMBRES ETUDIANTS en ANNEXE

# II/ PROTOCOLE SANITAIRE POUR LA VENUE DES PARENTS D'ELEVES SUR SITE :

Pour toute communication avec l'établissement, merci de privilégier les mails : saint.michel@bosserville.com et le téléphone : 03/83/33/40/00

Afin de garantir la sécurité sanitaire de tous, les parents d'élèves ne seront reçus que sur RV :

MERCI DE CONTACTER Mme VERONIQUE LESCAILLE SECRETAIRE DE DIRECTION: 03/83/33/40/00

Ou par mail: saint.michel@bosserville.com

Nous vous demandons également d'éviter tout rassemblement dans l'enceinte de l'établissement (parking, devant la grille d'entrée...)

# Une fois dans l'enceinte de la Chartreuse : Le Port du masque est obligatoire sur tous les espaces extérieurs et intérieurs

Accès au bâtiment historique : la porte "accès secrétariat" donnant dans le hall d'accueil du bureau de M. P. Domange, Directeur Adjoint : suivre le fléchage

Le hall d'accueil du bureau de M. Domange ne doit pas accueillir plus de 2 personnes consécutivement.

Nous vous demandons de bien vouloir vous asseoir en respectant les distances et si nécessaire ressortir et attendre à l'extérieur qu'une place se libère.

Prévenir M. Domange en sonnant à sa porte.

Si aucune réponse de sa part après quelques minutes, merci de vous rendre dans la salle d'attente du secrétariat et attendre l'arrivée de Mme Lescaille, secrétaire de direction, qui viendra à votre rencontre et traitera votre demande.

La salle d'attente du secrétariat ne doit pas accueillir plus de 2 personnes consécutivement.

Nous vous demandons de bien vouloir vous asseoir en respectant les distances et si nécessaire ressortir et attendre dans le hall d'accueil qu'une place se libère.

Avec tous nos remerciements,

La Direction

r	7/	IDI	$\cap M$		)/ C'	TE A	REM	ETTD	E A L	$I \cap T$	DE	ENI	CANT
	J	//=1		JIII	LE	IEA	I REM	E I I R	E A V		NE.	CIVI	FAIY I

JE SOUSSIGNE(E) MONSIEUR/MADAME RESPONSABLE
LEGAL DE L'ELEVE A PRIS
CONNAISSANCE ET ACCEPTE L'APPLICATION DU PROTOCOLE SANITAIRE
DE L'ENSEMBLE SCOLAIRE SAINT MICHEL APPLICABLE A COMPTER DE SEPTEMBRE 2021
NOM/PRENOM DU RESPONSABLE LEGAL :
LE
SIGNATURE:



# PROTOCOLE SANITAIRE DE L'ENSEMBLE SCOLAIRE SAINT MICHEL

#### **INTERNAT**

#### APPLICABLE DURANT LA PERIODE COVID

# <u>SUR TOUS LES MOMENTS DE VIE A L'INTERNAT : le port du masque est</u> obligatoire

#### **ETUDES:**

- Rassemblement dans la cour par secteurs d'étude. En file indienne en respectant les mesures barrières.
- Étude traditionnelle en respectant les emplacements matérialisés, pas de déplacements sans autorisation, pas de changement d'emplacement par semaine.
- Déplacements vers le réfectoire en respectant la distanciation et les règles barrières sous la responsabilité du surveillant de secteur.

#### **REFECTOIRE:**

- Lavage des mains avant le repas gel ou savon.
- un élève prend son plateau préparé en partie et passage sur la ligne de self en respectant le marquage au sol. Pour le service, le masque est toujours obligatoire.
- Un élève par emplacement matérialisé par une chaise.
- à table dépose du masque pour le repas et stockage du masque dans un sac ZIP et se laver les mains au gel hydroalcoolique personnel
- A la fin du repas : se laver les mains avec le gel hydroalcoolique personnel et repose du nouveau masque.

- puis dépose plateau en laverie, lavage des mains puis direction cour de récréation en respectant les mesures barrières, toujours sous la responsabilité du surveillant de secteur.
- Rassemblement dans la cour par secteurs d'internat. En file indienne en respectant les mesures barrières.

#### **CHAMBRES:**

- Accès en chambre
- Dans la mesure du possible, chaque lit est distancé d'au moins 1 mètre du lit voisin.
- Rester impérativement à distance de son camarade de chambre. Si non respect des gestes barrières, l'élève ne sera plus accepté à l'internat
- Aération des chambres : ouverture fenêtres 5 à 10 minutes.
- Planning de rotation pour les douches émis par les surveillants de secteurs.
- Le surveillant de secteur désinfectera après chaque passage d'élèves douches et WC avec du matériel approprié (SOLUTION OPTIMAX)
- Demande d'autorisation pour se rendre aux sanitaires.
- Les élèves entretiennent leur espace de vie en chambre.
- Aucun rassemblement dans les chambres et dans les couloirs.
- Espace détente : port du masque obligatoire.
- Au moment du coucher : dépose du masque usagé dans le sachet prévu à cet effet
- Extinction des feux : si vous devez vous rendre aux sanitaires la nuit, le masque est obligatoire dans les espaces communs.
- Lavage des mains.
- Au levé: port du masque de la veille au soir
- Aération des chambres : ouverture fenêtres 5 à 10 minutes.
- Sortie de la chambre avec le masque
- Sortie de l'internat en file indienne en respectant les mesures barrières et les consignes du surveillant.

En cas de déclenchement du système de détection d'incendie à l'internat, rejoindre les points de rassemblement en file indienne sous la responsabilité du surveillant en respectant les gestes barrières et surtout avec le masque.

**PETIT DEJEUNER**: MEME PROCEDURE QUE REFECTOIRE

• A la fin du repas : dépose du masque usagé et repose du nouveau masque

**RETOUR EN CLASSE** : en respectant les mesures barrières.

DATE: SIGNATURE DU RESPONSABLE LEGAL:



#### PROTOCOLE DE RÉOUVERTURE DE L'ENSEMBLE SCOLAIRE SAINT MICHEL

#### **CHAMBRES ÉTUDIANTS**

#### APPLICABLE DURANT LA PERIODE COVID

- Respect des gestes barrière.
- Port du masque obligatoire dans les espaces communs.
- Respect de la distanciation entre étudiants (minimum 1 mètre)
- Lavez vous les mains régulièrement avec du savon.
- Si vous décidez de vous rendre au réfectoire vous devez respecter les consignes lavage des mains, distanciation, et emplacement matérialisé (cf protocole sanitaire à la cantine).
- Pas de rassemblement dans les Kitchenettes collectives, utilisation individuelle. Nettoyage avec produits désinfectants après chaque utilisation. Solution mise à disposition par l'établissement.
- Après chaque utilisation des douches, nettoyage avec produits désinfectants mis à disposition par l'établissement.
- Après chaque utilisation des WC, désinfection avec produits mis à disposition par l'établissement.
- Tous les rassemblements dans les chambres sont interdits
- Tous les rassemblements dans les espaces communs sont interdits.
- Pas de rassemblement sur les Parkings.
- Espace fumeur à l'extérieur dans les jardins attenants en respectant les distances de sécurité

- Les déchets ménagers et autres doivent être stockés dans des sacs poubelles hermétiques et transférés au conteneur vert (côté Parking P3).
- En cas d'évacuation par déclenchement des systèmes de détection incendie se rendre au point de rassemblement en respectant les gestes barrière, le port du masque est obligatoire.



#### PROTOCOLE DE RÉOUVERTURE DE L'ENSEMBLE SCOLAIRE SAINT MICHEL

#### **INFIRMERIE**

#### APPLICABLE DURANT LA PERIODE COVID

#### PROTOCOLE GESTION COVID INFIRMERIE

Pour tout élève présentant des signes du COVID appeler l'infirmière au 115 ou Vie scolaire en cas d'urgence M Domange 104 ou 03/83/33/40/22

#### **Horaires infirmerie:**

Lundi	12h30 - 18h30
Mardi	7h30 - 18h30
Mercredi	7h30 – 13h00
Jeudi	7h30 – 18h30
Vendredi	7h30 13h00
Repas	11h45 – 12h30

(En cas de fermeture de l'infirmerie se rendre au bureau de la vie scolaire ou chez Monsieur Domange)

#### ⇒ GESTION DES ELEVES MALADES COVID :

Dans le cas où un enfant viendrait à manifester les signes de coronavirus, la marche à suivre est comme indiquée. Si un cas suspect se déclare parmi les élèves, on devra procéder à l'isolement immédiat de l'élève avec masque dans une pièce dédiée. Ensuite, on devra prendre sa température, contacter ses parents afin qu'ils viennent le chercher, puis le personnel de santé de l'Education nationale pour identifier les personnes ayant été en contact avec l'enfant dans les 48h précédant l'apparition des symptômes.

- ⇒ <u>CAS SUSPECTS</u>: (fièvre élevée, toux, difficultés respiratoires, contact avec sujet infecté, ...)
- Appel du SAMU. Dans l'attente de l'ambulance, l'élève sera muni d'un masque et mis sous surveillance dans la chambre d'isolement de l'infirmerie.

#### ⇒ CAS NE PRESENTANT PAS DE SIGNES DE GRAVITE :

- Appel des parents pour qu'ils viennent chercher leur enfant au plus vite à l'infirmerie. En attendant le départ de l'élève, il sera muni d'un masque et mis sous surveillance dans la chambre d'isolement de l'infirmerie.

#### ⇒ PROTOCOLE ENTRETIEN DE L'INFIRMERIE :

L'infirmerie sera désinfectée 2 fois par jour (dans le temps de midi et le soir avant de fermer) selon le protocole sanitaire par l'infirmière à l'eau de javel selon la dilution préconisée, toutes les surfaces, chaises, poignées de portes, sonnettes, paillasse, lavabo, lit, sanitaires, sol ...

Le linge de lit sera mis dans un sac poubelle fermé, étiqueté COVID et acheminé directement à la lingerie.

#### **⇒ ACCUEIL DES ELEVES :**

Pas plus de deux élèves à la fois dans la salle d'attente. Si l'affluence est plus élevée, les élèves devront attendre dans le cloitre en respectant les distanciations sociales.

Chaque élève qui arrivera à l'infirmerie devra être masqué et se laver les mains ou utiliser du gel hydroalcoolique. Cela permettra d'évaluer que le lavage de mains est acquis.

Je profiterai de ce temps pour revoir les gestes barrières (masques, toux, mouchoirs, ...)



#### PROTOCOLE DE RÉOUVERTURE DE L'ENSEMBLE SCOLAIRE SAINT MICHEL

#### **NETTOYAGE et DESINFECTION des LOCAUX**

#### APPLICABLE DURANT LA PERIODE COVID

Ce protocole regroupe les bonnes pratiques permettant d'assurer le niveau de désinfection suffisant face au coronavirus dans les locaux occupés par des personnels ou accueillant du public tout en préservant la santé des agents qui réalisent cet entretien.

Le coronavirus COVID-19 ne dispose pas de résistance particulière aux méthodes et produits d'entretien connus et utilisés habituellement. Il sera donc détruit par les détergents et désinfectants utilisés couramment lors de l'entretien des locaux.

Toutefois, pour réduire les risques de contaminations croisées par l'intermédiaire des objets et contacts de surface, il est essentiel d'accentuer la fréquence d'entretien des locaux utilisés par les agents et par le public accueillis sachant que cela peut aussi passer par un planning d'occupation des locaux

#### RAPPEL DES GESTES BARRIERE.



#### Port des équipements de protection individuelle (EPI)

Avant toute chose, s'assurer que les vêtements de travail et EPI propres ne rentrent pas en contact avec des équipements potentiellement souillés puis :

- Utiliser une blouse de travail réutilisable propre ou jetable,
- Porter des gants jetables répondant à la norme EN 374 (protection chimique et biologique) ou des gants réutilisables lavés et désinfectés après chaque utilisation,
- Porter des chaussures de travail ou de sécurité qui restent sur le lieu de travail.
- Port du masque obligatoire deux par jour et d'une visière de protection.

#### Consignes générales d'utilisation des produits

Utilisez des produits ayant des caractéristiques « désinfectantes », en tenant compte des préconisations d'utilisations : OPTIMAX DESINFECTANT 3 en 1 Conforme EN14476

- Respect du dosage et du temps d'application (cf. fiche technique du produit), OPTIMAX +
- Ne pas mélanger avec d'autres produits et porter les équipements adaptés (se référer aux fiches de données de sécurité).

Evitez tout procédé de ménage ayant pour conséquence la formation de projections de particules dans l'air (centrale de nettoyage, vapeur...).

Ne pas utiliser d'aspirateur qui mobilise les particules sur lesquels les microorganismes se sont déposés et les aérolises.

#### Nettoyage des surfaces de contact

Effectuez des entretiens fréquents (tous les jours des surfaces de contact des locaux recevant du public : poignées de portes, interrupteurs, toilettes et éviers, rambardes, mais aussi tables, chaises, lieux de restauration, appareils électroménagers, poignées de fenêtres, claviers d'ordinateurs partagés en fonction de vos situations, ... avec des produits désinfectants. SOLUTION DESINFECTANTE OPTIMAX 3 en 1.

#### Enlever des gants pouvant être souillés et se changer avec précaution

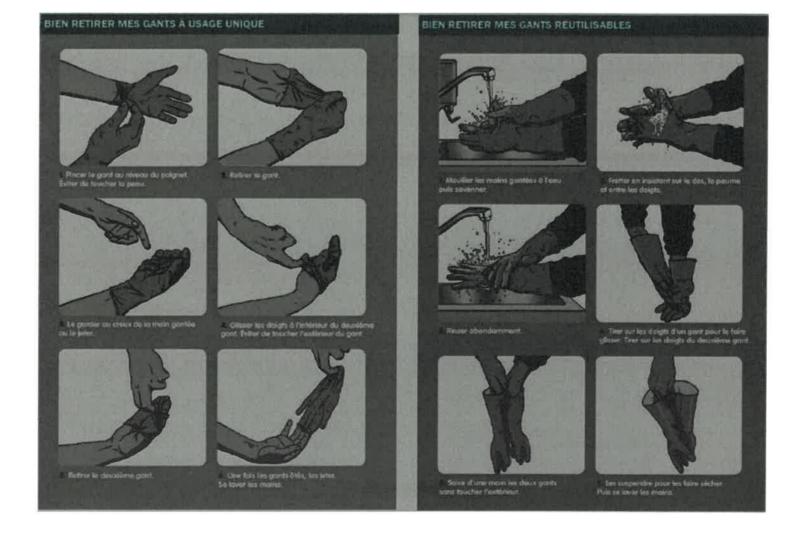
#### Les tenues sont à usage unique :

- Enlevez vos gants en sécurité en suivant la consigne ci-après,
- Jetez les équipements et consommables usagés dans un sac poubelle hermétique fermé qui sera placé dans le bac de déchets non recyclables.

#### Les tenues sont réutilisables :

- Lavez-vous les mains avec les gants avant de les enlever suivant la consigne ci-après,
- Enlevez vos vêtements de travail et EPI en veillant à ne pas souiller vos vêtements de ville,
- Procédez à l'entretien de vos vêtements de travail et équipements réutilisables (lavage à 60°C).

Dans tous les cas, lavez-vous les mains avec du savon, de façon adaptée et suffisamment longtemps, systématiquement : après avoir porté des gants / après avoir mis ou enlevé les vêtements de travail et les chaussures / avant de boire, de manger ou de porter vos mains au visage.



#### Entretien des sols et des surfaces de contact en privilégiant une stratégie de lavage-désinfection humide de sorte que :

- Les sols et surfaces soient nettoyés avec un bandeau de lavage à usage unique (ou lavable en machine) imprégné d'un produit désinfectant.,
- Le temps de séchage des sols et des surfaces soit suffisant,
- Les sols et les surfaces soient désinfectés avec de l'eau de javel diluée avec un bandeau de lavage à usage unique différent des deux précédents,
- Les déchets produits par les personnes et les déchets dus au nettoyage du local nettoyé suivent la filière d'élimination classique dans des sacs poubelles fermés.

#### Désinfection wc, urinoirs et douches.

Important : Ne pas mélanger les produits à base d'eau de javel avec d'autres produits désinfectants. Cela peut produire des dégagements de chlore. (Gaz mortel)

Si vous utilisez de l'eau de javel, respectez bien les préconisations suivantes : Nettoyage points de contact.

#### Diluer l'eau de javel pour obtenir 0,5 % de chlore actif

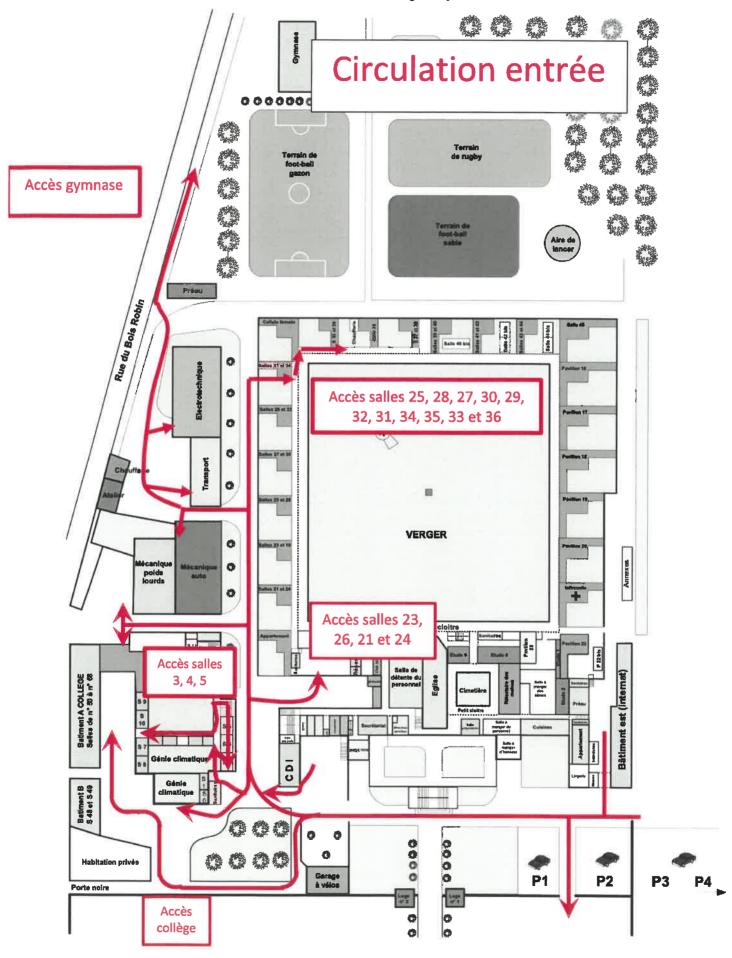
% de chlore actif	Volume final	Volume d'eau de javel à 2,6 % de chlore actif	Volume d'eau froide à ajouter pour diluer
0,5 % de chlore actif	Pour obtenir 1 litre d'eau de javel diluée à 5 %	200 ml	800 ml
0,5 % de chlore actif	Pour obtenir 5 litres d'eau de javel diluée à 5 %	1 litre	4 litres

#### **Stratégie de lavage-désinfection humide.**

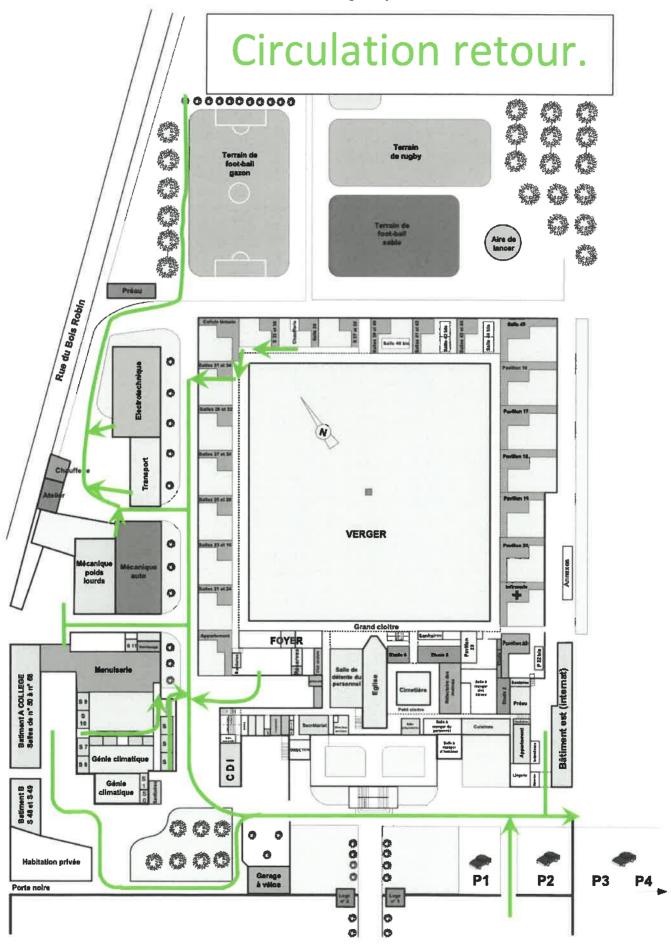


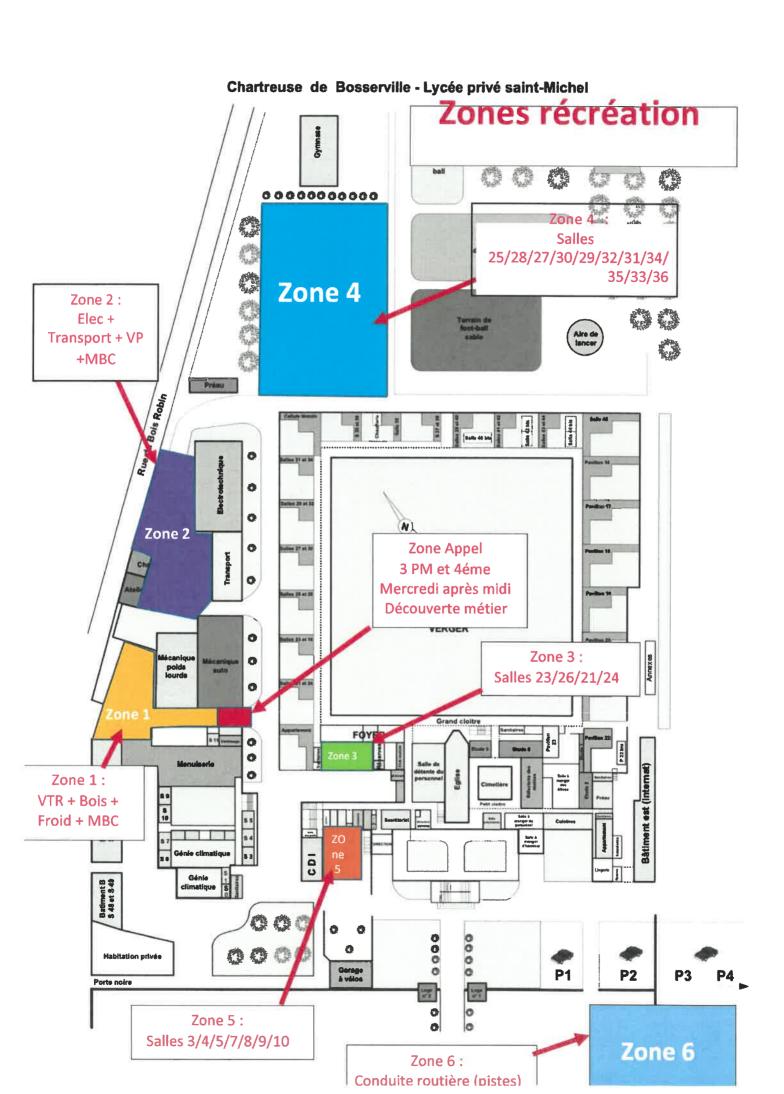
- 1
- L'utilisation d'eau de javel nécessite de procéder à un nettoyage en trois étapes
- Nettoyer les sols et les surfaces avec un bandeau de lavage à usage unique (ou changé et mis à la machine à 60° tous jours) imprégné d'un produit désinfectant.
- Un bandeau de lavage différent est utilisé pour les sols et les surfaces type bureau.
- Il faut ensuite rincer à l'eau du réseau les sols et parois avec un autre bandeau de lavage (bandeau à usage unique ou <u>si réutilisable changé tous les jours et mis en machine à 60°)</u>
- Laisser sécher
- Puis désinfecter les sols et surfaces à l'eau de javel diluée à 0,5% de chlore actif (1 litre de javel à 2,6 % + 4 litres d'eau froide) en utilisant un bandeau de lavage différent des précédents.

Chartreuse de Bosserville - Lycée privé saint-Michel



Chartreuse de Bosserville - Lycée privé saint-Michel







# Consignes concernant le déplacement des élèves

Pour le collège : Les élèves sont masqués sur l'ensemble de la journée et sous la surveillance du personnel de la vie scolaire.

Pour le lycée et le CFA: Même si certains déplacements se font en autonomie, il ne faut pas oublier que les élèves sont masqués en

permanence.

Sens de circulation Jusqu'aux bâtiments CF PLANS	*
Cf plans En annexe	Bâtiment Collège
Cf plans En annexe	Bâtiment Collège LP / LT Cellules Ouest
Cf plans En annexe	Atelier
Cf plans En annexe	Bâtiment salles 3, 4, 5
Cf plans En annexe	CFA salles 7, 8, 9,10

						A 8H45											
		La classe s'arrête aux casiers pour récupérer les	les minutes.	d'une classe toutes	M. LELIEVRE donne	classe :		correspondant à	la zone	circulation.  Ils se rangent dans	suivant le sens de	rendent dans la cour collège en	Les élèves se	A 8h45.			
- se rangent dans l'emplacement correspondant à leurs	- se rendent dans la  zone 4 (terrains de  foot) en suivant le sens de circulation	25, 28, 27, 30, 29, 32, 31, 34, 35,33, 36:	Les élèves qui ont cours dans les salles	les minutes.	23, 26, 21, 24 toutes	succèdent dans	Remontée en classe : Les enseignants se	מניכוומכווני פווספוצוומווני	salles de classe et	correspondant à leurs	Se rangent dans	וב אבווא מב כוו כמומנוסוו.	cafétariat) en suivant	Se rendent dans la zone 3 (cour	23, 26, 21, 24 :	cours dans les salles	A 8h 45,
	amont de l'horaire réglementaire pour accueillir leurs élèves.	classe Les enseignants seront	l'emplacement correspondant à leur	- se rangent dans		Routière (pistes)	+TRANSPORT + VP + MBC	VTR+BOIS+FROID + MBC	Zone 1:	circulation	suivant le sens de	- se rendent dans les zones 1, 2, et 6 en		A 8h45, Les élèves qui ont cours à			
		succèdent dans l'ordre 3, 4 et 5 toutes les minutes.	Remontée en classe : Les enseignants se	salles de classe.	correspondant à leurs	se rangent dans l'emplacement	כוי כמומנוטוו	en suivant le sens de	- se rendent dans la zone 5	dans les salles 3,4 et 5 :	Les élèves qui ont cours	A 8h45					
		minutes.	Les enseignants se succèdent dans l'ordre 7, 9, 8 et 10 toutes les	Remontée en classe :	classe.	<ul> <li>se rangent dans l'emplacement correspondant à leurs salles de</li> </ul>	sulvailt ie sells de circulation	- se rendent dans la zone 5 en		Les élèves qui ont cours dans les salles 7, 8, 9 et 10 :	A 8h45,						

	. (v) b) (0		0) (6
outes les minutes.	succèdent dans l'ordre 25, 28, 27, 30, 29, 32, 31, 34, 35, 33, 36,	Remontée en classe : Les enseignants se	attendent l'enseignant.
	cortes les minutes.	succèdent dans l'ordre 25, 28, 27, 30, 29, 32, 31, 34, 35, 33, 36, toutes les minutes.	Remontée en classe: Les enseignants se succèdent dans l'ordre 25, 28, 27, 30, 29, 32, 31, 34, 35, 33, 36, toutes les minutes.

Aux sorties de classe			
10h35 / 11h45 12h40 / 13h35 15h35 / 17h40  M. LELIEVRE passe dans les classes et donne le TOP A raison d'une classe toutes les minutes.			
Sortie de classe en direction de la zone 3. Les enseignants se succèdent dans l'ordre 23, 26, 21, 24 toutes les minutes  Pour les salles 25, 28, 27, 30, 29, 32, 31, 34, 35, 33, 36  Sortie de classe en direction de l'allée des terrains de sport: Les enseignants se succèdent dans l'ordre 25, 28, 27, 30, 29, 32, 31, 34, 35, 33,36  Toutes les minutes	Pour les salles 23, 26, 21, 24	10h35 / 11h45/ 12h40 /13h35 /15h35 / 17h40.	
10h35 / 11h45/ 12h40 / 13h35/ 15h35 / 17h40. Les élèves sortent de l'atelier, en file indienne, en respectant les gestes barrières et les règles de distanciation sociale			
10h35 / 11h45/ 12h40 /13h35 /15h35 / 17h40.  Sortie de classe en direction de la zone 5. Les enseignants se succèdent dans l'ordre 5, 4, 3  Toutes les minutes			
10h35 / 11h45/ 12h40 /13h35 15h35 / 17h40.  Sortie de classe en direction de la zone 5. Les enseignants se succèdent dans l'ordre 10, 8, 9, 7 Toutes les minutes			

Récréations 10h35/15h35	
Récréations dans la cour Collège. Chaque classe se rend dans la zone correspondant à sa classe. Il est interdit de quitter sa zone sauf pour se rendre aux toilettes.  Remontée en classe M. Leliévre donne le TOP La classe s'arrête aux casiers pour récupérer les affaires scolaires  Pas de goûter	Bâtiment Collège
cours après la récréation dans les salles 23, 26, 21, 24  - Se rendent en récréation dans la zone 3.  - Se rangent dans l'emplacement correspondant à leurs salles de classe et attendent l'enseignant.  Remontée en classe: Les enseignants se succèdent dans l'ordre: 23, 26, 21, 24 toutes les minutes.  Les élèves qui ont cours dans les salles 25, 28, 27, 30, 29, 32, 31, 34, 35, 33, 36: - se rendent en récréation dans la zone 4.	LP / LT Cellules Ouest Les élèves qui ont
Les élèves qui ont cours après la récréation dans les ateliers :  - se rendent en récréation dans les zones 1, 2, et 6.  - se rangent dans l'emplacement correspondant à leurs classes.  Les élèves seront sous la surveillance des enseignants durant le temps de récréation.	Atelier
Les élèves qui ont cours après la récréation dans les salles 3, 4 et 5 :  - se rendent en récréation dans la zone 5  - se rangent dans l'emplacement correspondant à leurs salles de classe.  Remontée en classe: Les enseignants se succèdent dans l'ordre 3, 4 et 5 toutes les minutes.	Bâtiment salles 3, 4, 5
Les élèves qui ont cours après la récréation dans les salles 7, 8, 9 et 10:  - se rendent en récréation dans la zone 5.  - se rangent dans l'emplacement correspondant à leurs salles de classe.  Remontée en classe:  Les enseignants se succèdent dans l'ordre 7, 9, 8 et 10 toutes les minutes.	CFA salles 7, 8, 9,10

Interclasses		
asses		
Les élèves restent majoritairement dans la même salle. Lorsqu'ils se déplacent, ils doivent le faire par « groupe classe » en respectant 1 mètre de distance avec	Bâtiment Collège	
Les élèves restent majoritairement dans la même salle. Lorsqu'ils se déplacent, ils doivent le faire par « groupe classe » en respectant 1 mètre de distance avec les autres classes.	LP / LT Cellules Ouest	correspondant à leurs salles de classe et attendent l'enseignant.  Remontée en classe: Les enseignants se succèdent dans l'ordre 25, 28, 27, 30, 29, 32, 31, 34, 35, 33, 36 toutes les minutes.
Les élèves restent majoritairement dans leurs ateliers, sans déplacements aux interclasses.	Atelier	
Les élèves restent majoritairement dans la même salle. Lorsqu'ils se déplacent, ils doivent le faire par « groupe classe » en respectant 1 mètre de distance avec les autres classes.	Bâtiment salles 3, 4, 5	
Les élèves restent majoritairement dans la même salle. Lorsqu'ils se déplacent, ils doivent le faire par « groupe classe » en respectant 1 mètre de distance avec les autres classes.	CFA salles 7, 8, 9,10	

	et 5 toutes les minutes.			La classe s'arrête	
	succèdent dans l'ordre 3, 4	classes.	attendent l'enseignant.		
	Les enseignants se	correspondant à leurs	salles de classe et	donne le TOP	
	Remontée en classe :	l'emplacement	correspondant à leurs	M. Lelièvre	
illillates.		<ul> <li>se rangent dans</li> </ul>	l'emplacement	classe :	
minutes les	salles de classe.		<ul> <li>Se rangent dans</li> </ul>	Remontée en	
res eliselgialits se succedent dans	correspondant à leurs	zones 1, 2, et 6.			
Nemonice en classe :	l'emplacement	méridienne dans les	Ü	toilettes.	
	- se rangent dans	- se rendent en pause	méridienne dans la zone	rendre aux	
			- Se rendent en pause	sauf pour se	
correspondant a legis salles de	méridienne dans la zone 5	ateliers.		quitter sa zone	
- se rangent dans i emplacement	- se rendent en pause	déjeuner dans les	24	Il est interdit de	
		cours après la pause	dans les salles 23, 26, 21,	sa classe.	
dalis la zolle 5.	dans les salles 3, 4 et 5 :	Les élèves qui ont	après la pause déjeuner	correspondant à	
dans la sono E	après la pause déjeuner		Les élèves qui ont cours	rend dans la zone	méridienne
, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	Les élèves qui ont cours	méridienne :		Chaque classe se	pause
		Pour la pause	méridienne :	méridienne :	Déjeuner et
et 10:	méridienne :		Pour la pause	Pour la pause	
pause dejeuner dans les salles 7, 6, 9	Pour la pause	prise du déjeuner.			
S Easter de cours après la la cours après la la cours après la la cours après la la cours après la cours après		passage au self et la	déjeuner.	du déjeuner.	
	self et la prise du déjeuner.	charge pour : Le	au self et la prise du	et pour la prise	
roui la pause illefluicille	charge pour : Le passage au	Scolaire les prend en	charge pour : Le passage	jusqu'à la cantine	
	Scolaire les prend en	Un personnel de Vie	Scolaire les prend en	déplacements	
au seil et la prise du dejeurier.	Un personnel de Vie	cour haute.	Un personnel de Vie	Scolaire pour les	
prend en charge pour . Le passage	haute.	de rassemblement. La	haute.	personnels de Vie	
on personner de vie scolaire les	rassemblement. La cour	élèves jusqu'au point	rassemblement. La cour	charge par les	
la semplement, La con naute	jusqu'au point de	accompagnent les	jusqu'au point de	sont pris en	
eleves Jusqu'au point de	accompagnent les élèves	Les enseignants	accompagnent les élèves	Les collégiens	
Les enseignants accompagnent les	Les enseignants		Les enseignants		
		hebdomadaire.		hebdomadaire.	
hebdomadaire.	self hebdomadaire.	passage au self	au self hebdomadaire.	passage au self	
Cf. planning de passage au self	Cf. planning de passage au	Cf. planning de	Cf. planning de passage	Cf. planning de	
				classes.	
				מני כי	

					predu college	- s'abriter sous le	du foyer collège	- dans les salles	pourront rester :	les élèves	En cas de			affaires scolaires
En cas de mauvais temps, les élèves pourront s'abriter sous le préau des terrains de foot	Remontée en classe: Les enseignants se succèdent dans l'ordre 25, 28, 27, 30, 29, 32, 31, 34, 35, 33, 36 toutes les minutes.	correspondant à leurs salles de classe et attendent l'enseignant.	- se rangent dans l'emplacement	4.	méridienne dans la zone		36:	30, 29, 32, 31, 34, 35, 33,	dans les salles 25, 28, 27,	après la pause déieuner		minutes.	23, 26, 21, 24 toutes les	succèdent dans l'ordre :
		s'abriter dans la salle de classe sur la piste	electrotechnique - les élèves de la zone 6 pourront	l'atelier :	préau à côté de	zone 2 pourront	<ul> <li>Les élèves de la</li> </ul>	au foyer	préau ou se rendre	s'abriter sous le	- les élèves de la	temps:	En cas de mauvais	

Prise en charge des élèves à proximité du préau qui se situe à côté de l'atelier électrotechnique.	Prise en charge des élèves dans la cour du collège.	Gymnase

# ET BIEN S'ASSURER QUE LES COULOIRS ET ALLEES DE CIRCULATION SOIENT DEGAGEES AVANT DE DEMANDER A VOS ELEVES DE QUITTER LA SALLE DE **CLASSE. MERCI A VOUS.** MERCI DE BIEN VEILLER A FAIRE RESPECTER LES GESTES BARRIERES ET LA DISTANCIATION ENTRE LES CLASSES

#### L'AERATION DES SALLES

#### L'aération des salles :

Dans la grande majorité des bâtiments scolaires, le renouvellement d'air est assuré par l'ouverture fréquente des ouvrants (fenêtres, portes). L'ouverture des fenêtres peut être effectuée aussi bien en présence qu'en absence de personnes dans la pièce. L'ouverture des portes permet d'accélérer le renouvellement d'air mais il est conseillé de ne la faire qu'en dehors des cours (pour éviter la diffusion de SARS-CoV-2 dans les espaces de circulation). En fonction de la configuration des locaux et de la concentration en CO2, plusieurs modes d'aération peuvent être réalisés, comme décrits en ci-après:

**L'aération transversale**: l'aération transversale permet un échange de l'air très rapide. L'air ambiant est complètement renouvelé en 2 à 4 minutes seulement. Pour cela, toutes les portes et fenêtres doivent être ouvertes afin de générer un courant d'air.

**L'aération en grand**: une manière efficace de renouveler l'air ambiant est d'aérer en grand. Le battant de la fenêtre est entièrement ouvert et l'air est renouvelé en l'espace de 4 à 10 minutes. Aérer en grand permet également de minimiser les pertes d'énergie. Du fait du renouvellement très rapide de l'air, les composants ne refroidissent pas.

L'aération par entrebâillement : lors de l'aération par entrebâillement, la fenêtre n'est ouverte qu'en partie. Dans le cas de fenêtres oscillo-battantes standards, le battant est généralement ouvert par le haut. L'aération par entrebâillement ne permet qu'un échange d'air limité, ce qui fait que la fenêtre reste ouverte longtemps. Le refroidissement plus important de l'encadrement de la fenêtre augmente le risque de dommages dus à l'eau de condensation.